



UN ÉTABLISSEMENT ÉCO-RESPONSABLE

Météo-France ne se contente pas d'apporter son expertise à la définition, à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques durables, il contribue aussi par son fonctionnement à la démarche « État exemplaire ». Parmi les actions entreprises, on peut plus particulièrement mentionner :

la mise en place de systèmes de visioconférence et de formation à distance pour limiter les déplacements ; la conduite d'un bilan carbone sur les principales implantations ; la mise en place d'une politique d'achat « éco-responsable » pour favoriser les produits les moins nuisibles en matière de gaz à effet de serre ; des opérations destinées à réduire les dépenses énergétiques de ses installations ; la réalisation de nouvelles constructions performantes d'un point de vue énergétique.

MIEUX MAÎTRISER LES DÉPLACEMENTS

En 2008, un bilan carbone avait été établi pour le site toulousain, principale implantation de Météo-France. En 2009, un exercice similaire a été conduit pour les implantations parisiennes et les transports associés. En raison de l'étendue de son territoire de responsabilité et de ses engagements nationaux et internationaux, les déplacements représentent un poste d'émission non négligeable pour l'établissement. Cela ne fait que renforcer la nécessité d'action pour mieux suivre et maîtriser ces derniers.

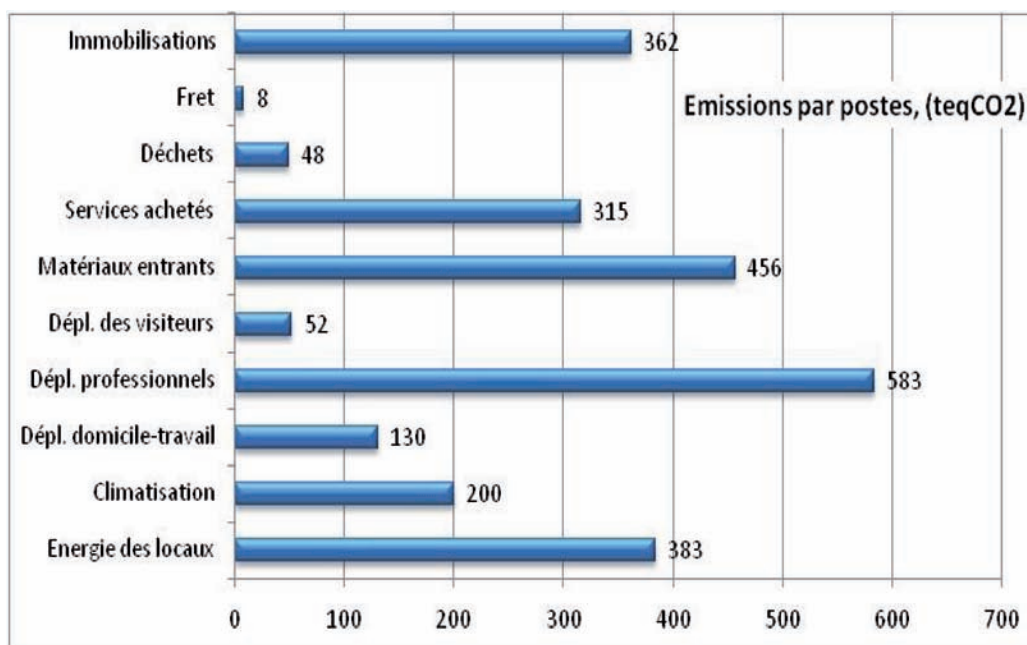
Les premières initiatives menées en 2008 avaient déjà permis de diminuer nettement les déplacements entre Toulouse et Paris. L'évolution entre 2008 et 2009 des émissions de carbone liées aux déplacements aériens entre les principaux sites de Météo-France et de -11 %.

En 2009, des actions complémentaires ont été menées, notamment en termes de recherche de réduction du nombre de réunions, de gestion harmonisée des calendriers et de développement des techniques de visioconférence et de web-conférence.

Après l'installation de moyens de visioconférence entre Toulouse, Paris et Lannion, et des expériences de formation à distance (« e-learning »), une réflexion d'ensemble a été menée sur les besoins et les moyens à mettre en œuvre. En 2010, des efforts seront ainsi poursuivis pour compléter et renforcer les systèmes de réunions à distance entre les principaux sites de l'établissement : renforcement des moyens des sites de Paris et de Toulouse, équipement des sept régions de métropole, possibilités d'extension à l'outre-mer, etc.

L'usage très important des transports en commun sur les sites parisiens de Météo-France, fait que les productions de gaz à effet de serre liées aux trajets domicile-travail sont faibles.





Répartition des productions de gaz à effet de serre sur les sites parisiens : les productions liées aux trajets domicile-travail sont faibles (usage très important des transports en commun), celles liées aux déplacements professionnels très fortes.

D'autres types de solutions doivent être envisagés pour la formation à distance et les travaux nécessitant le partage de documents. L'outil qui constitue la web-conférence paraît être la réponse la plus adaptée. Elle permet le travail multi-sites, mais également des échanges avec des partenaires extérieurs.

D'après l'étude conduite par Climat Mundi sur le site parisien, la production liée aux déplacements professionnels serait d'environ 583 teqCO₂ (tonnes équivalent CO₂) dont 86 % pour les déplacements aériens.

ÉVALUER, PLANIFIER ET CONDUIRE LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Météo-France a poursuivi sa politique relative aux bâtiments à faible production de carbone, illustrée par le projet de relocalisation d'une partie de ses équipes du centre de Trappes à Toulouse et par le projet de construction d'un nouveau centre météorologique interrégional à Rennes.

Un autre pas important sera franchi lors du déplacement des activités parisiennes de l'Alma à Saint-Mandé. Le regroupement

géographique de l'Institut géographique national (IGN) et de Météo-France devrait permettre de faire passer la production en gaz à effet de serre d'environ 2300 teqCO₂ à 1200 teqCO₂.

Un autre défi concerne la mise aux normes des bâtiments du site toulousain. En effet, les locaux, conçus avant que les préoccupations énergétiques ne se fassent jour, sont aujourd'hui mal adaptés : grandes hauteurs sous plafond, verrières tournées vers le sud, circuits de chauffage à partir d'un point central... Des audits énergétiques ont été réalisés pour déterminer les mesures à prendre et établir un programme pluriannuel d'adaptation.

Enfin, les initiatives locales visant à favoriser les solutions les plus performantes en matière de lutte contre les émissions de Gaz à effet de serre (GES), ont été encouragées. Des crédits ont ainsi été engagés au niveau régional pour financer les différences de coût entre les opérations « moins nuisibles en matière de GES » et les opérations « moins chères en investissement initial ». Un exemple concret est celui du remplacement de la chaudière du centre de Nancy.



Le nouveau bâtiment du Centre de Météo-France interrégional Ouest (CMIRO). Ce bâtiment a été construit en suivant la démarche de haute qualité environnementale. Il a obtenu le label de haute performance énergétique qui garantit une consommation inférieure d'au moins 10 % à celle préconisée par la réglementation thermique en vigueur. Cette performance est atteinte grâce à l'utilisation de briques mono-mur et la mise en place d'une double peau faite de parois de verre pour constituer un effet de serre naturel. Le bâtiment est également doté d'ampoules économiques, de système de récupération de l'eau de pluie et de panneaux photovoltaïques.

LA COMMANDE PUBLIQUE ET LE SUIVI DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Faire preuve d'éco-responsabilité dans ses commandes a été l'un des axes de la politique d'achats de l'établissement en 2009. Le plan d'action « éco-responsable » prévoit de favoriser l'achat de produits labellisés ou ayant des caractéristiques équivalentes. Des objectifs cibles, avec des délais de réalisation de 1 à 3 ans, ont été fixés pour cinq secteurs : matériel bureautique, solutions d'impression, mobilier, fournitures de bureau et papier.

Pour faciliter la passation de marchés écologiques, une plate-forme Internet sur les achats durables a été mise à la disposition des services. Des informations sur les principes fondamentaux, les clauses sociales, les référentiels, les écolabels et la maturité de l'offre économique verte par secteur d'achat sont accessibles en ligne.

Pour disposer d'une base d'évaluation incontestable et mesurer avec précision les progrès accomplis, Météo-France a fait le choix de se rattacher à l'outil « administration durable », développé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Cet outil permet d'enregistrer, implantation par implantation, les diverses consommations (carburant, papier, énergie...) et d'intégrer des données supplémentaires, comme la prise en compte de l'éco-responsabilité dans les marchés.



Véhicule utilitaire électrique sur le site de la Météopole à Toulouse. Par le choix de ses équipements, Météo-France participe à la démarche « État exemplaire ».